



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril à 18h

2022/029

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Dominique GAYE (pour Bernard JOUCLA), Jean-Baptiste MARTINEZ (pour Philippe SOULE-PERE), Laetitia CAZABAN (pour Juliette SALANNE), Caroline ECORCHON (pour Jean-Christophe MADELAINE), Bruno CAZERES, Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 mars 2022

**Annule et remplace délibération n°2022-018 :
Avenant maison des patrimoines pour les travaux d'électricité**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale qu'afin de mettre à jour le lot électricité de la Maison des Patrimoines, suite aux derniers travaux réalisés par l'entreprise ELECTRONIC SERVICE, le Conseil Municipal a délibéré le 7 mars dernier pour prendre un nouvel avenant permettant de mettre à jour le projet et finaliser le chantier, pour un montant de 34 485,36 € TTC.

Néanmoins, la facturation comptable a été réalisée sur un ancien devis d'un montant de 32 535,65 € TTC.

Ainsi, pour régulariser comptablement et administrativement la situation, il convient d'annuler la précédente délibération et la remplacer par une nouvelle qui prévoit un avenant de 1 949,71 € TTC.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer l'avenant avec l'entreprise ELECTRONIC SERVICE pour un montant de 1 949,71 € TTC.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le..... **15 AVR. 2022**
de la publication le..... **15 AVR. 2022**
IBOS, le..... **15 AVR. 2022**
Le Maire,

Le Maire,

Denis FEGNE


Denis FEGNE

